

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 2 MAI 2023 à 20 H 30**

CONVOCAATION DU 24 AVRIL 2023

ORDRE DU JOUR

Budget annexe « Boulangerie » décisions modificatives.
Propositions de crédit pour le projet boulangerie.
Choix des entreprises après ouverture des plis pour la rénovation des salles associatives.
Différentes conventions.
Remboursement robot cuisine pour la cantine.
Organnisation du 8 mai 2023.
Organnisation du 14 juillet 2023.
Travaux – projets - état d'avancement
Comptes rendus syndicats et commissions
Informations et questions diverses

Quorum :
Nombre de conseillers : 14
Présents : 9
Excusés : 2 dont 2 procurations
Absents : 5

L'an deux mille vingt-trois, le mardi deux mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Unverre, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Mme Marie-Dominique PINOS, Maire**.

Étaient présents :

M. Nicolas LIGNEAU, Mme Céline SAINT LO, M. Anthony FURET, Mme Maryvonne THOUSEAU, M. Pascal BULOIS, M. Vincent NOUVELLON, M. Laurent PIAUD, Mme Stéphanie HOUSSAYE, Mme Laëtitia RAINOT VALLEE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Anthony FURET (*pouvoir à Vincent NOUVELLON*), M. Sébastien THIROUARD, Mme Aurélie LACROIX, Mme Patricia HUET et Mme Émilie DAVIGNON (*pouvoir à Laëtitia RAINOT-VALLÉE*)

Mme Laëtitia RAINOT-VALLÉE a été élue secrétaire de séance.

- *La réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements supprime le compte rendu de conseil municipal. Celui-ci est remplacé par une liste des délibérations prises lors de la séance de conseil municipal, le procès-verbal sera publié au prochain conseil municipal.*
- *Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.*
- *Les délibérations sont consultables en mairie.*
- *Le procès-verbal du conseil municipal sera diffusé dans un délai d'une semaine après la prochaine séance, lorsque la lecture et acceptation de celui-ci par les membres du conseil municipal aura eu lieu.*

			POUR	CONTRE	ABSENTION
23-30	Marché public – Consultation des entreprises pour les salles associatives – Ancienne école.	A l'unanimité	11	-	-
23-31	Décision modificative n°1	A l'unanimité	11	-	-
23-32	Réalisation d'un emprunt de 350.000,00 € - Budget annexe Boulangerie. – Réhabilitation de la boulangerie et du logement	A l'unanimité	11	-	-
23-33	Communauté de communes du Grand Châteaudun - Convention de mise à disposition de services - Renouvellement	A l'unanimité	11	-	-
23-34	Remboursement robot cuisine pour la cantine	A l'unanimité	11	-	-
23-35	Modification des horaires d'ouverture de la mairie au public, pendant la période estivale	A l'unanimité	11	-	-

Prochaine séance le **12 juin 2023** à 20h30

Séance levée à 23 h 35

